

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire : 0411G87909
ISSN : 1951-4727

N°923 du 23 Juin 2007

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

TRENTE ANS PLUS TARD

Conjoncture

AU-DELA DE LA CONJONCTURE...

Jacques GARELLO a rappelé la semaine dernière ce qu'était, pour les libéraux, la feuille de route pour les cent prochains jours. Cette feuille de route, c'est celle de la réforme, qui doit être marquée par la rupture avec « l'étatisme, le dirigisme, la syndicatie ». Dans ce dernier article de conjoncture avant les vacances, nous voulons détailler cette feuille de route dans le domaine de l'économie, qui, ici comme ailleurs, passe par « la libération des Français ».

Stabiliser les politiques de stabilisation

La première mesure, c'est de cesser d'avoir l'œil rivé sur le moindre indice conjoncturel. Il faut rappeler ici que les politiques conjoncturelles ont fait partout des dégâts catastrophiques. Les gouvernements ont envie de réagir instantanément au moindre frémissement conjoncturel, car ils ont été élevés (surtout à l'ENA) dans le moule

C'est fait en partie pour la politique monétaire, grâce à la BCE, qui cherche à maîtriser la masse monétaire. Ici les tentatives du Président SARKOZY pour réformer les statuts de la BCE et la mettre à la merci des hommes politiques doivent être abandonnées au plus vite. Nous sommes plus interrogatifs sur la politique budgétaire et fiscale, où le gouvernement prend des mesures, comme nous l'avons expliqué la semaine dernière, dont on ne sait pas si elles visent à encourager la demande ou à stimuler l'offre. Le « paquet fiscal » est tellement bien emballé qu'en l'ouvrant on ne subit réellement pas un « choc fiscal ».

Baisser les taux d'imposition et les dépenses publiques

Il faut donc se persuader que le gouvernement doit fuir les effets d'annonce, les mesures médiatiques, les interventions ponctuelles et partielles pour aller vers les réformes de structure. Mais quelles réformes ? On peut facilement se reporter à notre guide du candidat, devenu comme l'a précisé Jacques GARELLO, guide du député (www.guideducandidat.org).

Nous ne reviendrons pas en détail sur les mesures fiscales, détaillées la semaine dernière, mais il faut au moins rappeler qu'une vraie réforme passe par une baisse des prélèvements obligatoires : baisse de la progressivité de l'impôt, avec en perspective le plus rapidement possible une *flat tax* à 20%, baisse significative de l'impôt sur les sociétés, suppression véritable, et non aménagement, des impôts idiots : ISF, taxe professionnelle, impôts sur le patrimoine en général, des droits de succession à la taxation des plus-value. Défiscaliser, c'est une priorité absolue si l'on veut modifier en profondeur les comportements, remettre les Français au travail, faire naître des vocations d'entrepreneurs.

Après le chapitre « voyage au paradis fiscal », vient le chapitre « pour réformer l'Etat ». La baisse des impôts doit s'accompagner d'une baisse des dépenses publiques. Celle-ci ne sera possible que si on privatise et si on applique le principe de subsidiarité : réaliser les choses au plus bas niveau possible, faire appel à la société marchande et à la société civile plutôt qu'aux institutions publiques et, dans les institutions publiques, décentraliser au maximum. En finir avec les monopoles publics et faire appel à la concurrence.

Restaurer la concurrence et le contrat

La réforme de l'Etat passe aussi par celle de « la protection sociale », dans laquelle l'Etat n'a rien à faire. La sécurité sociale doit être privatisée, passer par des mécanismes d'assurance et d'épargne, reposer sur la responsabilité de chacun, et finalement voir son coût diminuer grâce à la concurrence. Sinon, ce sera l'explosion : retraite par capitalisation, vraie médecine libérale, liberté de l'assurance maladie, les recettes sont connues et elles ont été expérimentées partout dans le monde sauf en France. C'est autre chose que la TVA sociale !

Plus généralement, en particulier « pour en finir avec le chômage », autre chapitre de notre guide, il faut déréguler. Comme l'a rappelé Laurence PARISOT, il faut abandonner la notion de durée légale du travail, pour négocier par entreprise ou par branche ; il faut en finir avec le SMIC, véritable trappe à chômage ; il faut que les entreprises puissent facilement licencier pour pouvoir facilement embaucher ; il faut libérer tous les prix, y compris ceux des facteurs de production (taux d'intérêt inclus) ; il faut ouvrir les professions, ouvrir véritablement les frontières, pour laisser jouer la concurrence au profit des clients ; il faut mettre fin aux privilèges syndicaux, pour que cesse la dictature de ceux qui ne représentent rien.

Il faut donc remettre à l'honneur avant tout le libre contrat, celui qui est signé par deux personnes libres et responsables. Alors, mais alors seulement, la conjoncture s'améliorera car on aura joué sur les véritables incitations à produire et entreprendre, en rétablissant les libertés économiques. Programme maximaliste ? Non, car c'est celui qui a été appliqué largement par REAGAN ou THATCHER ou par les social-démocraties nordiques et par les pays de l'Est. Notre président, nos ministres, nos députés ont-ils peur des réactions des électeurs ? Mais les électeurs ont réélu REAGAN ou THATCHER après ces thérapies de choc. En revanche, ils ont toujours battu ceux qui refusaient les réformes et préféraient les demi-mesures. Si la classe politique ne veut pas se soumettre aux lois de l'économie, qu'elle écoute et comprenne son intérêt électoral : sans réformes, elle sera balayée aux élections suivantes.

LA FRANCE EN VOIE DE SOUS-DEVELOPPEMENT

Voici un nouvel argument pour les « déclinologues » : la France devient un « pays en voie de sous-développement ».

C'est ainsi que l'on qualifiait l'Angleterre avant l'arrivée de Madame THATCHER au pouvoir, à l'époque des travaillistes. Les politiques socialistes l'avaient conduite à la ruine économique : le PIB anglais était inférieur de 20% au PIB français. Aujourd'hui, c'est l'inverse, c'est le PIB français qui est inférieur de 10% au PIB anglais. Et la comparaison avec les autres pays va dans le même sens : l'Irlande était en queue de l'Europe des 15 il y a quelques années, la voilà numéro deux, juste derrière le Luxembourg, la France étant douzième sur quinze...

Les dernières informations fournies par Eurostat apportent un éclairage original, que ne manque pas de souligner Jean-Pierre ROBIN dans ses « libres échanges » du Figaro Economie. En effet, Eurostat publie cette fois des chiffres sur le PIB non par pays, globalement, mais par région (au sens des régions administratives).

Que nous soyons distancés par les principaux pays d'Europe de l'Ouest, ce n'est hélas plus un scoop. Mais, comme le souligne dans son analyse Jean-Pierre ROBIN, ce qui est nouveau, c'est que certaines régions de l'Est, qui avaient pourtant accumulé sur nous un retard considérable à l'époque du communisme, après quelques années de liberté, nous ont non seulement rattrapés, mais même dépassés.

Désormais, les habitants de Prague, en République Tchèque, ou de Bratislava, en République Slovaque, ont un niveau de vie (PIB par habitant) supérieur à celui de toutes les régions françaises sans aucune exception, sauf l'Ile de France bien sûr. On est plus riche à Prague ou à Bratislava qu'à Lyon, Bordeaux ou Marseille... On mesure le chemin parcouru depuis la chute du mur de Berlin, en bien par les pays de l'Est, et en mal par la France qui, elle, contrairement à eux, est restée largement socialiste.

La comparaison est fiable, car les PIB régionaux ont été recalculés en standard de pouvoir d'achat, pour tenir compte des différences de prix. Evidemment, dans ce désert français, la région parisienne surnage, avec un PIB par habitant supérieur de 75% à la moyenne européenne (mais le centre de Londres en est à trois fois la moyenne européenne). L'Ile de France est la seule région française à appartenir au club des 46 provinces européennes qualifiées de « riches » (PIB par tête supérieur de 25% à la moyenne des 268 régions européennes). L'Allemagne compte huit régions « riches », l'Angleterre aussi, l'Italie en a sept et les Pays-Bas cinq. C'est le retour du « désert français » dénoncé dans les années 60...

Faut-il s'en étonner ? Les pays de l'Est ont choisi la liberté, ils en récoltent les fruits ; les pays de l'Ouest ont choisi la réforme ; nous, nous hésitons devant la moindre réforme, nous en payons le prix, nous cueillons les fruits amers de l'étatisme. Sans rupture, la France sera vraiment en voie de sous-développement.

SMIC : EN ATTENDANT LA DISPARITION...

La gauche crie au scandale : il n'y aura pas de coup de pouce donné au SMIC au 1^{er} juillet. Le gouvernement reste pour l'instant dans le strict cadre légal : la loi actuelle prévoit que celui-ci doit augmenter au moins du taux d'inflation accru de la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire de base des ouvriers : cela fait 2% (exactement 2,055%).

Le SMIC augmentera donc de 2% ou à la rigueur de 2,1% : pour la première fois depuis longtemps, il n'y aura pas de coup de pouce.

C'est une bonne nouvelle pour l'emploi, puisque le SMIC, comme tout prix bloqué à un niveau supérieur à l'équilibre, est source de déséquilibre, en l'occurrence ici de chômage : comme nous le rappelons dans l'article de conjoncture, c'est une trappe à chômage pour les plus jeunes et les moins qualifiés.

Mais il faut évidemment aller plus loin et « ramener le SMIC à un niveau très inférieur à celui du salaire moyen », comme nous le proposons dans notre guide du candidat, devenu guide du député (www.guideducandidat.org). A terme, la suppression du SMIC, entendu comme un prix administré, un « faux prix », un prix politique fixé au niveau national, est une nécessité pour quiconque veut réellement combattre le chômage.

Qu'en pense le premier ministre ? Dans un entretien au Figaro, il dit ceci : « Nous avons dit les choses clairement pendant la campagne. Ce système qui laisse chaque année au gouvernement le pouvoir discrétionnaire de donner un coup de pouce au SMIC correspond-il à la réalité économique et sociale ? L'option la plus raisonnable serait que les partenaires sociaux assument cette responsabilité. C'est ce qui se passe dans tous les autres pays. La deuxième option serait de créer un comité des sages qui donnerait un avis sur le sujet. Ma préférence va à la première option, au dialogue social et à la responsabilité. ».

Si nous traduisons bien, le premier ministre trouve que ce n'est pas au gouvernement de fixer le salaire minimum. Voilà qui est intéressant. Que propose-t-il ? Une libre négociation des partenaires sociaux. C'est mieux. Mais nous avons des réserves à formuler.

Tout d'abord, les partenaires sociaux sont-ils raisonnables et responsables ? Demander à la CGT de participer à la fixation du SMIC, n'est-ce pas la porte ouverte à toutes les surenchères, dans la mesure où la CGT reste une courroie de transmission du PCF ? Ensuite, on reste dans la logique d'un SMIC uniforme pour toutes les régions et toutes les branches. La logique serait d'avoir, comme en Allemagne, un salaire minimum négocié branche par branche, en tenant donc compte des réalités de terrain.

Le drame du SMIC français est celui de son niveau. Dans de nombreux pays, comme en Angleterre ou aux Etats-Unis, l'équivalent d'un salaire minimum existe, mais il est fixé à un niveau très bas, pour servir en quelque sorte de filet social. En France, il est à l'évidence actuellement surévalué, très proche du salaire moyen. Voici qui aggrave le sort des salariés les moins qualifiés : d'une part ils ne cherchent pas une qualification supérieure qui leur permettrait de se mettre à l'abri d'un licenciement et de se réinsérer plus facilement dans les emplois disponibles, d'autre part le travail qualifié devient comparativement moins cher, et les entreprises préféreront toujours, à salaire voisin, un travailleur qualifié.

Il faudrait donc organiser une transition entre le SMIC actuel et un nouveau SMIC négocié par branche en commençant par réduire fortement le SMIC.

Toutefois, d'un point de vue libéral, l'option la plus « raisonnable » - pour reprendre l'expression de François FILLON - serait de passer par le libre contrat négocié entre chaque salarié et l'entreprise. Le libre marché, c'est mieux qu'un « comité des sages ». Cela veut dire qu'il faut supprimer le SMIC légal, de façon à éliminer l'une des causes de chômage. En clair, le salaire est une chose trop importante pour être confiée aux hommes politiques, ni davantage aux syndicats politisés. Le Premier Ministre fait un premier pas vers la raison en dénonçant le caractère arbitraire et politique du SMIC. Il reste bien d'autres pas à faire. Quand ?

A ceux qui ne voient dans le salaire qu'un minimum vital socialement acceptable, nous rappelons que rien n'empêche de faire jouer une redistribution publique (minimale elle aussi) et privée (qui sera d'autant plus facile que la croissance économique sera forte). Il faut aussi avoir à l'esprit que la meilleure défense contre la précarité est la flexibilité, et que la flexibilité augmente avec la qualification. Faisons en sorte que la protection et surtout la promotion sociale se fassent par la qualité du travail et la motivation du travailleur. L'assistantat ne grandit ni celui qui donne ni celui qui reçoit.

LES MIRAGES DE LA TVA SOCIALE

Le président ne cache pas son attachement à la TVA sociale. Bien qu'il ait déploré les « indiscretions » de Jean Louis BORLOO qui ont certainement pesé dans la médiocrité des résultats du deuxième tour, et bien qu'il ait mis provisoirement un coup d'arrêt à la mise en étude sinon en application de cette réforme, il a développé pendant son entretien télévisé les arguments qui plaident en sa faveur. Nous ne pensons pas que beaucoup de libéraux aient été convaincus, mais comme nous sommes gens de dialogue, nous donnerons notre avis quand nous connaîtrons la réponse à quelques questions qui nous paraissent non seulement de bon sens, mais encore conformes à la science économique.

1° question : si les charges sociales représentent un tel surcoût pour les entreprises françaises, n'y a-t-il aucun autre moyen de les diminuer qu'en augmentant les impôts ? Déplacer la base des cotisations est-ce mieux que de diminuer les cotisations ? La Sécurité Sociale serait-elle un tel patrimoine national que personne n'oserait y toucher, alors même que son organisation de monopole public et son système de répartition conduisent les assujettis à la ruine ?

2° question : qui a précisément intérêt à « sauver la Sécurité Sociale », cette antienne nationale dont personne ne connaît plus le sens ?

3° question : si la réforme introduite aujourd'hui ne suffit pas à couvrir sans dommage les déficits des caisses et la dette sociale, va-t-on y ajouter quelque autre innovation fiscale ? Après la CSG, la CRDS, la TVA sociale, quelle sera la prochaine étape ? Quelques points de plus encore pour la TVA ? On nous dit que la réforme Fillon aura sécurisé le système des retraites jusqu'en 2020. Est-ce si sûr ? Et que se passe-t-il après 2020 ? Question à poser aussi à ceux qui ont aujourd'hui quarante cinq ans et moins.

4° question : le renouveau de l'économie allemande est-elle due à la TVA sociale ou aux lois Hartz qui ont totalement libéré le marché du travail ? Pour l'emploi et la compétitivité des entreprises le poids de la réglementation n'est-il pas aussi important que le poids des charges ? Les entreprises françaises qui se délocalisent sont-elles seulement en quête d'un coût direct du travail inférieur, ou d'une sécurité juridique et fiscale qu'elles n'ont pas en France ? Si on fuit le percepteur ou l'URSSAF, ne fuit-on pas également l'impôt sur les résultats, sur les investissements, l'inspection du travail et la CGT ?

5° question : le gouvernement donne-t-il volontairement l'impression de vouloir satisfaire les doléances du patronat, alors que ce qui est en jeu c'est le pouvoir d'achat des salariés ? Réduire les charges, est-ce seulement diminuer le coût du travail, ou avant tout rendre au salarié son salaire complet, la vraie valeur de son travail, et lui donner la liberté de sa couverture sociale à meilleur compte ?

6° question : quelles sont les ressources de productivité qui permettront aux entreprises françaises de diminuer leurs prix de vente d'un montant égal à la réduction de leurs charges ?

7° question : si les prix français sont abaissés pour nos exportateurs, cette TVA sociale n'est-elle pas assimilable à une « dévaluation compétitive », et nos partenaires, notamment européens, ne prendraient-ils aucune mesure de rétorsion ? Où est le discours naguère en honneur sur le « dumping fiscal » ?

8° question : fiscaliser la protection sociale, n'est ce pas lui ôter toute dimension assurancielle et mutuelle, et déconnecter complètement la prime d'assurance de la couverture du risque ? N'est ce pas un degré de plus dans l'irresponsabilité et l'opacité d'un système déjà bureaucratique ?

On pourrait ajouter à la liste de ces questions, notamment sur les points techniques du reversement à l'URSSAF de sommes versés au Trésor Public et sur la complexité comptable que les entreprises devront affronter. Pour l'instant nous sommes surpris du consensus qui semble régner dans la majorité actuelle, pendant qu'on offre à la gauche une magnifique occasion de déconsidérer l'esprit de réforme qui semble animer le Président et sa majorité. Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts. Trop de dépenses sociales c'est trop de charges. Une question qui les résume toutes : pourquoi ne pas regarder du côté de la dépense ?

TRENTIEME UNIVERSITE D'ETE : ULTIMES INFORMATIONS

Aix en Provence 26-29 août 2007

Les défis institutionnels de la mondialisation

Vous connaissez le programme. Pour faire court : le cocktail et le dîner d'ouverture le dimanche soir 26 août, puis trois jours de conférences avec quatre sessions par jour, suivies d'un débat.

Lundi matin : Mondialisation et institutions

Lundi après midi : L'émergence de nouvelles institutions politiques

Mardi matin : L'émergence de nouvelles institutions juridiques et économiques

Mardi après midi : Concurrence généralisée ou « guerre économique » ?

Mercredi matin : Mondialisation et modèles sociaux

Mercredi après midi : Vers un humanisme marchand ?

S'agissant des participants, le second orateur de notre dimanche soir sera finalement Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé des Entreprises et du Commerce Extérieur. Quarante huit autres personnalités du monde universitaire, économique et politique interviendront. La traduction simultanée en français et anglais est assurée. La bibliothèque libérale sera ouverte et les auteurs présents signeront leurs ouvrages.

Les droits d'inscription à l'Université sont de 60 euros, et de 40 euros pour les étudiants. Ces inscriptions comprennent les repas à la cafeteria de l'Université.

Les chambres à la Cité Universitaire des Gazelles coûtent 60 euros pour 4 nuitées (du dimanche soir au mercredi soir compris), dans des bâtiments totalement rénovés et plus confortables.

Le cocktail et le dîner d'ouverture à la Table du Roy René à 18 heures 30 le dimanche 26 août sont proposés au prix de 60 euros. Il est prudent de réserver, le nombre de convives étant limité à 150.

Les dernières inscriptions sont prises à l'Université Paul Cézanne, salle 103, à partir du lundi matin 27 août à 8 heures 30. Les cours commencent le Lundi matin 27 août à 9 heures et se terminent le Mercredi soir 29 août à 18 heures 30.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes vacances, avec réduction du temps de travail, et à vous donner rendez-vous dès la mi-août. La prochaine Nouvelle Lettre sera datée du 25 août.

AU SOMMAIRE DU N°923 :

EDITORIAL : Trente ans plus tard pp. 1-2

CONJONCTURE : Au-delà de la conjoncture... pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : La France en voie de sous-développement p. 4 -

Smic : en attendant la disparition p. 4 – Les mirages de la TVA sociale p. 6 –

Fillon II : Communication ou pari audacieux ? p. 7

XXX° Université d'Eté de la Nouvelle Economie : ultimes informations p. 8

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille